

10 juillet 2017

A tous les médecins omnipraticiens pratiquant en première ligne des régions de Lanaudière, Laurentides et Laval

Objet : Demandes de consultation en neurologie

Chers collègues,

Nous sommes deux médecins de première ligne de la région des Laurentides qui siègent au comité de vigie du CRDS LLL. À ce titre, nous vous tiendrons régulièrement informés de certaines recommandations discutées au comité de vigie qui visent à améliorer les processus en lien avec les demandes de consultation envoyées au CRDS LLL.

Ainsi, concernant les demandes de consultation en neurologie :

- 1- Les demandes d'EMG peuvent maintenant se faire via le CRDS et elles incluent automatiquement une consultation avec le neurologue qui fera l'examen. Pour faire une demande, vous devez utiliser le [formulaire de consultation](#) en neurologie et cocher la case prévue dans l'onglet des maladies neuromusculaires.

Dans un souci d'efficacité, nous vous invitons donc à faire parvenir de telles requêtes via le CRDS plutôt que par la voie traditionnelle.

- 2- De manière générale, nous vous conseillons d'utiliser l'onglet du formulaire qui répond, le plus près possible, à la pathologie de votre patient même si le diagnostic est incertain (par ex : AIT/AVC, démence, trouble du mouvement, vertige, maladie neuromusculaire, épilepsie, SEP ou céphalées) et de limiter l'utilisation de la case « autre » aux situations exceptionnelles.

Ceci facilitera et accélèrera le traitement de votre demande. Ce mode de fonctionnement est à privilégier lors de vos références aux autres spécialités également.

- 3- Enfin, vous trouverez un aide-mémoire en pièce jointe qui présente la trajectoire pour les patients avec syndrome post-commotionnel complexe. Notez bien que selon la durée des symptômes (plus ou moins de 3 mois), le patient doit être référé soit à l'hôpital ou au centre de réadaptation de son secteur.

Pour plus d'informations sur le CRDS LLL ou pour accéder aux formulaires de consultation, consultez le site www.crdslil.com.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Catherine Foley M.D. et Patrick Monday M.D.